



ette formation se déroule à distance et vous permet de comprendre les mécanismes fondamentaux et les calculs d'actuariat utilisés dans les opérations d'assurances de personnes et plus généralement pour les opérations d'assurances.

Vous avez à votre disposition des vidéos, des documents téléchargés du cours et des exercices, ainsi qu'une bibliothèque actuarielle. Cette bibliothèque, qui vous est offerte tout au long de votre formation, est très appréciée par les utilisateurs et facilitera votre travail.

Cette formation est articulée en six modules distincts qui seront suivis dans l'ordre pour répondre à une nécessaire progression dans l'acquisition des compétences et qui vous permettront de maîtriser ce domaine.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 ► Mortalité et engagements en cas de Vie et Décès 25 H

Une introduction rappelle le contexte et quelques définitions des assurances de personnes. La mortalité, les tables de mortalité, le calcul de probabilités sont ensuite présentés. Les formules actuarielles utilisées pour calculer les engagements de l'assureur en cas de vie ou de décès de l'assuré sont expliquées, comme par exemple pour le capital différé, les rentes, les temporaires décès... Les assurances mixtes.

Documents et vidéos associés ► Support de cours (91 pages), support d'exercices (35 pages) et vidéos du cours pour un total de 3 h 50. Accès aux exercices sous Excel et à la bibliothèque actuarielle dans Excel.

À l'issue de ce module, l'apprenant se verra remettre le certificat de compétence « *Mortalité et engagements en cas de Vie et Décès* ».

MODULE 2 ► Primes et Provisions 25 H

Prérequis: Avoir déjà suivi le module 1.

Ce module présente les méthodes de calcul de la prime périodique pure, d'inventaire et commerciale, les provisions mathématiques correspondantes suivant les trois méthodes (prospective, rétrospective et récurrence), et comment procéder pour transformer des contrats.

Documents et vidéos associés ► Support de cours (54 pages), support d'exercices (25 pages) et vidéos du cours pour un total de 2 h 54. Les vidéos d'exercices durent 0 h 45. Accès aux exercices sous Excel et à la bibliothèque actuarielle dans Excel.

À l'issue de ce module, l'apprenant se verra remettre le certificat de compétence « *Primes et Provisions* ».

PRÉREQUIS

Niveau Bac scientifique ou supérieur.

DURÉE DE LA FORMATION

Cette formation est de 120 heures réparties sur six modules, à distance.

La connexion se fait à tout instant dès que vous êtes libre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Des intervenants expérimentés, tous professionnels et experts de leur domaine vous aident à comprendre et à mémoriser les sujets inscrits au programme. Il est possible de se connecter pour prendre contact en cas d'explications supplémentaires nécessaires.

MODULE 3 ► Prévoyance et Frais de Santé 25 H

Prérequis: Avoir déjà suivi les modules 1 et 2.

Ce module présente les méthodes de tarification pour les garanties Prévoyance (décès, arrêt de travail, rente de conjoint et éducation) et Frais de Santé, les calculs de provisions Prévoyance et Santé et les comptes de résultat.

Documents et vidéos associés ► Support de cours (100 pages), support d'exercices (43 pages) et vidéos du cours pour un total de 7h05. Les vidéos d'exercices durent 2h23. Accès aux exercices sous Excel et à la bibliothèque actuarielle dans Excel.

À l'issue de ce module, l'apprenant se verra remettre le certificat de compétence « Prévoyance et Frais de Santé ».

MODULE 4 ► IFC ou IDR, Contrats Retraite à Prestations et Cotisations Définies 15 H

Prérequis: Avoir déjà suivi le module 1.

Ce module présente le calcul des engagements d'indemnités de départ en retraite (IDR ou IFC), le calcul des cotisations pour leur financement ainsi que les contrats de retraite à prestations définies et à cotisations définies.

Documents et vidéos associés ► Support de cours (30 pages), support d'exercices (7 pages) et vidéos du cours pour un total de 1h28. Les vidéos d'exercices durent 1h23. Accès aux exercices sous Excel et à la bibliothèque actuarielle dans Excel.

À l'issue de ce module, l'apprenant se verra remettre le certificat de compétence « IFC ou IDR, Contrats Retraite à Prestations et Cotisations Définies ».

MODULE 5 ► Assurance vie sur plusieurs têtes 15 H

Prérequis: Avoir déjà suivi les modules 1 et 2.

Ce module présente le calcul des engagements pour des groupes d'assurés de plusieurs têtes, au premier décès, dernier décès, généralisé et ordonné.

- Le Groupe au premier décès qui est considéré comme vivant tant que toutes les têtes sont vivantes
- Le Groupe au dernier décès qui est vivant tant que toutes les têtes ne sont pas décédées
- Le Groupe généralisé qui est vivant tant que le nombre de survivants est supérieur à « r » vivants parmi les « m » têtes.
- Le Groupe ordonné qui tient compte de l'ordre dans lequel les assurés décèdent.

Documents et vidéos associés ► Support de cours (23 pages), support d'exercices et vidéos du cours pour un total de 0h31. Accès à des vidéos d'exercices ainsi qu'exercices sous Excel et bibliothèque actuarielle dans Excel.

À l'issue de ce module, l'apprenant se verra remettre le certificat de compétence « Assurance vie sur plusieurs têtes ».

MODULE 6 ► Actuariat Retraite par Répartition 15 H

Prérequis: Avoir déjà suivi les modules 1 et 2.

La retraite par répartition est basée sur le principe de solidarité intergénérationnelle. Les actifs cotisent pour payer les retraites des retraités.

Ce module rappelle les paramètres techniques, les caractéristiques d'un régime par répartition, le calcul du taux de couverture, l'analyse d'un régime avec un exemple d'équation d'équilibre simplifiée, les éléments de calcul d'un régime en points.

Documents et vidéos associés ► Support de cours (14 pages), support d'exercices et vidéos du cours pour un total de 0h34. Accès à des vidéos d'exercices ainsi qu'exercices sous Excel et bibliothèque actuarielle dans Excel.

À l'issue de ce module, l'apprenant se verra remettre le certificat de compétence « Actuariat Retraite par répartition ».

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des QCM organisés en ligne à la fin de chaque module vous permettront de valider au fur et à mesure votre formation.

La validation totale des modules vous donnera le Certificat de : « Technicien d'actuaire ».

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Cette formation peut être prise en charge de différentes façons.

Chaque dossier est analysé et les moyens de financement sont étudiés lors de votre candidature auprès de l'ESA.



Les cours ont lieu à l'ESA
39 rue de Moscou - 75008 Paris
(Métro Rome, ligne 2)